

Académie Violoncelles en folie

Bulletin d'inscription 2024

A retourner complété à l'Association Cello au Sommet à l'adresse :

Association Cello au Sommet
Mairie / 9 Rue de l'école
05100 Villard Saint-Pancrace

Ou par mail à contact.violoncellesenfolie@gmail.com

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Nombre d'années de pratique de l'instrument :

Prenez vous des cours particuliers ?

Si vous êtes inscrit dans un conservatoire ou une école de musique, nom et ville de l'établissement :

.....

A quel niveau d'études ?

Faites-nous part d'informations que vous jugez importantes concernant votre parcours musical :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'autorise / Je n'autorise pas l'association Cello au Sommet à diffuser les photos et vidéos de l'académie sur lesquelles je suis susceptible de figurer dans le cadre de la 19^{ème} Académie Violoncelles en folie.

Je soussigné(e) autorise mon fils / ma fille à participer au stage de musique qui se déroulera du 10 au 17 août 2024 à Villard Saint Pancrace (Hautes Alpes) et donne tout pouvoir aux organisateurs de prendre les décisions médicales nécessaires s'imposant en cas d'urgence.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél :

Académie Violoncelles en folie 2024

TARIFS (veuillez choisir votre formule)

Stage adultes : du samedi 10 au samedi 17 août <input type="checkbox"/> Cours individuels <input type="checkbox"/> Orchestre de violoncelles 1 atelier au choix : <input type="checkbox"/> Musique de chambre ou <input type="checkbox"/> Musiques actuelles ou <input type="checkbox"/> Musique contemporaine ou <input type="checkbox"/> Composition ou <input type="checkbox"/> « Orchestre Tutti en folie »	390 € (350 € pour toute inscription avant le 10 juin)	
Stage 12-29 ans : du samedi 10 au samedi 17 août <input type="checkbox"/> Cours individuels <input type="checkbox"/> Orchestre de violoncelles 1 atelier au choix : <input type="checkbox"/> Musique de chambre ou <input type="checkbox"/> Musiques actuelles ou <input type="checkbox"/> Musique contemporaine ou <input type="checkbox"/> Composition ou <input type="checkbox"/> « Orchestre Tutti en folie »	350 € (320 € pour toute inscription avant le 10 juin)	
1 Atelier supplémentaire au choix <input type="checkbox"/> Musique de chambre ou <input type="checkbox"/> Musiques actuelles ou <input type="checkbox"/> Musique contemporaine ou <input type="checkbox"/> Composition ou <input type="checkbox"/> « Orchestre Tutti en folie »	150 €	
Stage enfants / -12 ans (cours collectifs et individuels) du dimanche 11 au vendredi 16 août de 9h à 12h (concert de clôture samedi 17)	350 € (320 € avant le 10 juin)	
Stage enfants / -12 ans (cours collectifs) du dimanche 11 au vendredi 16 août de 9h à 12h (concert de clôture samedi 17)	220 € (190 € avant le 10 juin)	
Atelier initiation violoncelle 12-29 ans et adultes du dimanche 11 au vendredi 16 août de 16h à 17h	220 € (190 € avant le 1 ^{er} juin)	
Atelier initiation violoncelle enfants / -12 ans du dimanche 11 au vendredi 16 août de 11h à 12h (concert de clôture samedi 22)	150 € Gratuit pour les enfants scolarisés dans le Briançonnais !	
Ateliers <input type="checkbox"/> violon ou <input type="checkbox"/> alto ou <input type="checkbox"/> clarinette du dimanche 11 au vendredi 16 août (horaires à déterminer)	220 € (190 € avant le 10 juin)	
Atelier d'arts plastiques enfants / -12 ans du lundi 12 au vendredi 16 août de 14h à 17h	150 €	
7 repas du midi : du dimanche 11 au samedi 17 août Repas bio à orientation végétarienne /production locale	100 €	
7 repas du midi : du dimanche 11 au samedi 17 août / -12 ans Repas bio à orientation végétarienne /production locale	70 €	
Adhésion 2024 Association Cello au Sommet (obligatoire)	15 €	15€
TOTAL à régler à l'ordre de l'Association Cello au Sommet pour valider l'inscription <input type="checkbox"/> chèque ou <input type="checkbox"/> virement IBAN : FR76 1680 7001 3431 2613 8319 644 / BIC: CCBPFRPPGRE		

Conditions de remboursement en cas de désistement d'un.e participant.e :

- ✓ Stages et ateliers :
 - remboursement intégral avant le 10 juin
 - remboursement à hauteur de 80 % entre le 10 juin et le 31 juillet inclus
 - pas de remboursement après le 1er août
- ✓ L'adhésion à l'association Cello au Sommet de 15€ n'est pas remboursée en cas de désistement.
- ✓ L'inscription aux repas :
 - remboursement intégral avant le 9 août
 - pas de remboursement après cette date.

Fait à, le

Signature